



wohnbau**genossenschaften schweiz**

verband der gemeinnützigen wohnbauträger

coopératives d'habitation Suisse

fédération des maîtres d'ouvrage d'utilité publique

cooperative d'abitazione svizzera

federazione dei committenti di immobili d'utilità pubblica

COMMUNIQUE DE PRESSE

Zurich, le 29 septembre 2025

Nouveau crédit-cadre pour l'encouragement à la construction de logements d'utilité publique

Le Fonds de roulement pour la construction de logements d'utilité publique doit être doté de moyens suffisants

La fédération coopératives d'habitation Suisse salue la décision du Conseil fédéral de garantir le Fonds de roulement au-delà de 2030. Toutefois, au vu de la pénurie de logements qui s'aggrave et du manque flagrant de logements abordables, cet instrument de financement éprouvé doit impérativement être renforcé; les 150 millions de francs prévus par le Conseil fédéral pour la période 2030-2034 ne suffisent pas pour cela.

Le crédit-cadre actuel du Fonds de roulement, qui permet aux maîtres d'ouvrage d'utilité publique de solliciter des prêts à taux favorables, court encore jusqu'en 2030. Coopératives d'habitation Suisse se réjouit du projet du Conseil fédéral de doter à temps le fonds d'un nouveau crédit-cadre jusqu'en 2034, et de garantir de la sorte sécurité de planification. Mais les 150 millions de francs prévus sont loin d'être suffisants. Le Conseil fédéral considère ainsi possible de maintenir le niveau moyen des fonds de soutien alloués au cours des 20 dernières années. Les besoins de financement ont cependant nettement augmenté ces dernières années: en 2024, le montant des prêts accordés s'élevait à 92 millions de francs, soit en réalité le double de la moyenne annuelle de 46 millions de francs. En 2025 également, il faut s'attendre à ce que les prêts octroyés atteignent un niveau similaire à celui de l'année précédente.

Il faut maintenant lancer une offensive pour l'encouragement de la construction de logements d'utilité publique

Le plan d'action contre la pénurie de logements prévoit explicitement un renforcement de l'aide indirecte au logement, mais les 150 millions de francs proposés sont absolument insuffisants à cet effet. Compte tenu de la pénurie de logements et du manque de logements abordables, les mesures d'encouragement sont toutefois à renforcer très sensiblement. Coopératives d'habitation Suisse appelle le Conseil fédéral et le Parlement à doter le Fonds de roulement d'un nouveau crédit-cadre suffisamment élevé pour renforcer cet instrument. «Grâce au Fonds de roulement, la Confédération peut promouvoir des logements abordables sans que cela ne lui coûte réellement quoi que ce soit. Après le vote d'hier, il est particulièrement important que le Conseil fédéral et le Parlement prennent désormais au sérieux les préoccupations des locataires», souligne la conseillère aux Etats Eva Herzog, présidente des coopératives d'habitation Suisse. Il en va de même pour les cautions de la Confédération dans le domaine de l'encouragement au logement, pour lesquelles un nouveau crédit d'engagement sera nécessaire à partir de 2027. En raison d'un arrêté fédéral de planification, c'est même une réduction du volume des subventions qui menace.

Un instrument de promotion éprouvé de la Confédération

Le Fonds de roulement est l'un des deux instruments centraux de l'encouragement indirect apporté au logement par la Confédération. Les prêts à long terme à taux d'intérêt avantageux accordés par le fonds constituent pour les maîtres d'ouvrage d'utilité publique une aide indispensable au financement. Ils servent au financement résiduel ou relais pour la construction, la rénovation et l'acquisition



wohnbaugenossenschaften schweiz

verband der gemeinnützigen wohnbauträger

coopératives d'habitation Suisse

fédération des maîtres d'ouvrage d'utilité publique

cooperative d'abitazione svizzera

federazione dei committenti di immobili d'utilità pubblica

de logements à loyer ou à prix modérés, ou encore à l'acquisition de terrains. Les prêts sont rémunérés et remboursés, ils n'engendrent donc aucun coût pour la Confédération.

Coopératives d'habitation Suisse est l'organisation faitière de 1300 coopératives d'habitation et autres maîtres d'ouvrage d'utilité publique totalisant plus de 175'000 logements. Fondée en 1919, la fédération est au service de ses membres qui construisent et gèrent des logements à loyer ou à prix modérés sur une base d'utilité publique. En collaboration avec eux, elle s'efforce d'assurer dans tout le pays un approvisionnement suffisant en logements abordables, de préférence en coopératives. www.wbg-schweiz.ch, info@wbq-schweiz.ch

Contacts presse

Eva Herzog, présidente de coopératives d'habitation Suisse: 079 790 34 79, eva.herzog@parl.ch

Urs Hauser, directeur de coopératives d'habitation Suisse: 044 360 26 64, urs.hauser@wbg-schweiz.ch

Service de presse de coopératives d'habitation Suisse: 044 360 26 66, rebecca.omoregie@wbg-schweiz.ch